

CONSEIL NATIONAL PROFESSIONNEL

MEDECINE INTENSIVE REANIMATION



Associations
des Réanimateurs
Du Secteur Privé



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le xx juin 2021

D'APRÈS UNE ENQUÊTE EXCLUSIVE, LE MANQUE DE MÉDECINS RÉANIMATEURS A DOUBLÉ EN 10 ANS EN FRANCE

Le Collège des Enseignants en Médecine intensive de Réanimation (CeMIR) a mené une étude démographique auprès des 299 services de réanimation de France. Le constat est sans appel : la situation s'est considérablement dégradée en 10 ans puisque 57% des services déplorent au moins un poste vacant de médecin réanimateur contre 36% en 2012. La situation est particulièrement critique dans 25% des services où 2 postes sont non pourvus.

DES SERVICES EN SOUS EFFECTIF CHRONIQUE

Au total, en 2021, ce sont **329 postes de médecins réanimateurs qui ne sont pas pourvus** en France, contre **163 en 2012**. Les centres hospitaliers extra-universitaires sont particulièrement touchés par cette pénurie : **76% d'entre eux manquent de médecins**. Des postes ont pourtant été ouverts ces dix dernières années, mais ils n'ont pas pu être pourvus, **faute d'un nombre suffisant de médecins réanimateurs formés**.

Pour pouvoir prendre en charge les patients, **36% des services de réanimation ont recours à des intérimaires**. Un pourcentage qui s'élève à **47 % dans les centres hospitaliers extra-universitaires**. Or, outre son coût extrêmement élevé, le recours au personnel intérimaire joue négativement sur la stabilité des équipes et la continuité de prise en charge des patients.

Une situation qui ne devrait pas s'arranger. Pour Olfa Hamzaoui, médecin réanimateur à l'hôpital Antoine-Béclère et porte-parole du CNP-MIR : « Aux 329 postes actuellement vacants, il faut ajouter plus de 300 départs en retraite des médecins de plus de 60 ans dans les 5 ans à venir », **12% des médecins réanimateurs en activité ayant plus de 60 ans**.

La féminisation de la profession et le développement de l'exercice de la réanimation à temps partiel, phénomènes décrits dans l'enquête, conduisent également à **anticiper des besoins croissants de formation de médecins réanimateurs dans les années à venir**.

Conséquence de cette pénurie de médecins réanimateurs : **une surcharge de travail importante pour les praticiens** qui en moyenne sont de garde tous les 5 jours et travaillent un week-end sur deux, soit **une implication qui dépasse nettement les limites fixées par la réglementation**.

À QUOI RESSEMBLE UN « SERVICE DE RÉANIMATION-TYPE » HORS PANDÉMIE ?

L'étude permet par ailleurs de se faire une idée de la **localisation**, de la **composition** et de l'**activité** d'un service de réanimation hors contexte pandémique.

Ainsi, **plus de la moitié (57%) des services de réanimation sont situés dans des hôpitaux publics extra-universitaires, 23% dans les centres hospitaliers universitaires**, les 20% des 299 services restant se répartissant entre les hôpitaux privés et les hôpitaux militaires.

Le « service de réanimation-type » compte 12 lits de réanimation et 6 lits de surveillance continue.

Un service de réanimation admet en moyenne **572 patients par an, en progression de 28%** par rapport à 2012. En parallèle, on note une diminution de 12% de la durée moyenne de séjour grâce à **une prise en charge dynamique des patients**.

SUR-SOLLICITÉS PENDANT LA CRISE DU COVID, LES RÉANIMATEURS DEMANDENT UN DOUBLEMENT DU NOMBRE D'INTERNES AFFECTÉS A LEUR SPÉCIALITÉ

Avant l'épidémie de Covid-19, les réanimateurs dénonçaient déjà le manque de médecins dans leurs services. La crise a accentué **leur fatigue et la pression** à laquelle ils doivent faire face.

« Les résultats de cette enquête sont alarmants. Alors que plus de 300 postes sont vacants, le nombre d'internes formés chaque année à la réanimation ne change pas ! L'an dernier, juste après la première vague, on est passé de 72 à 74 internes formés en médecin intensive réanimation. Cela représente moins de 1% des postes proposés aux internes ! Nous demandons à Olivier Véran de doubler le nombre de postes d'internes affectés à la réanimation. » rappelle Nicolas de Prost, médecin réanimateur à l'hôpital Henri-Mondor et porte-parole du CNP-MIR.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête couvre tous les services de réanimation, médicale et polyvalente, situés dans des structures publiques et privées, universitaires et extra-universitaires, ainsi que militaires.

Elle a été conduite à l'aide d'un questionnaire électronique adressé à chaque service de réanimation, via son chef de service ou son responsable administratif. Les répondants ont reçu le questionnaire en janvier et ont eu jusqu'au 16 avril 2021 pour répondre. Entre janvier et avril, plusieurs relances ont été effectuées.

L'enquête porte sur des données « hors-Covid » et ne prend donc pas en compte les mesures exceptionnelles déployées pour faire face à la pandémie (renfort de personnels, lits éphémères...)

Parmi les 299 services de réanimation identifiés, 242 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponses de 81%

→ Enquête dans son intégralité en pièce jointe

A propos du Conseil National Professionnel de médecine intensive réanimation (CNP-MIR)

Le Conseil National Professionnel de Médecine Intensive Réanimation regroupe toutes les composantes de la discipline : [le Collège des Enseignants de Médecine Intensive Réanimation \(CeMIR\)](#), [la Société de Réanimation de Langue Française \(SRLF\)](#), [le Syndicat des Médecins Réanimateurs \(SMR\)](#), [l'Association des Réanimateurs du Secteur Privé \(ARDSP\)](#), [le Collège des Réanimations des Hôpitaux Extra-Universitaires de France \(CREUF\)](#), [le Groupe Francophone de Réanimation et Urgence Pédiatriques \(GFRUP\)](#).

Contacts presse :

Hopscotch Décideurs

Anaïs Legendre – 06 79 37 36 64 – alegendre@hopscotch.fr

Agathe Rinaudo – 06 21 63 43 00 - arinaudo@hopscotch.fr